

AVIS D'ENQUETE PUBLIQUE

RELATIVE AU PROJET DE PLAN LOCAL D'URBANISME INTERCOMMUNAL JURA NORD

Et au projet portant sur les Périmètres Délimités des Abords des monuments historiques pour les communes de :

Brans, Dammartin-Marpain, Evans, Orchamps, Ranchot, Rans, Salans et Thervay.

Par arrêté n° 2023-02 en date du 22 novembre 2023, M. le Président de la Communauté de Communes Jura Nord, responsable du projet, a ordonné l'ouverture et l'organisation d'une enquête publique conjointe portant sur le projet de Plan Local d'Urbanisme Intercommunal Jura Nord et sur les Périmètres Délimités des Abords des monuments historiques.

La commission d'enquête, désignée par le Tribunal Administratif de Besançon, est composée de Monsieur Pierre BEIRNAERT, Président et de Messieurs Jacques AUGIER et Christian FRENOIS, membres titulaires.

L'enquête publique se déroulera du 8 janvier 2024 à 8h00 au 7 février 2024 à 17h00.

Les dossiers d'enquête publique seront consultables par le public :

- En format papier aux jours et heures habituels d'ouverture, sauf fermetures exceptionnelles, dans les mairies des 32 communes membres de la Communauté de Communes Jura Nord ainsi qu'au siège de la Communauté de Communes.
- En format numérique par les liens suivant :
 - Dossier PLUi : <https://www.registre-dematerialise.fr/5035>
 - Dossier PDA : <https://www.registre-dematerialise.fr/5036>

Pendant la durée de l'enquête, chacun pourra prendre connaissance du dossier du Plan Local d'Urbanisme Intercommunal Jura Nord et des Périmètres Délimités des Abords des monuments historiques des communes de Brans, Dammartin-Marpain, Evans, Orchamps, Ranchot, Rans, Salans, Thervay et consigner ses observations et propositions sur :

- Sur les registres d'enquête disponibles dans chacun des 32 communes et au siège de la communauté de Communes Jura Nord.
- Par courrier par voie postale avant clôture de l'enquête publique le 7 février 2024 à 17h00 à l'adresse suivante :

Monsieur le Président de la Commission d'enquête PLUi
Communauté de Communes Jura Nord
1 chemin du tissage
39700 DAMPIERRE

- Sur les registres d'enquête dématérialisés à l'adresse suivante :
 - Pour le registre PLUi : <https://www.registre-dematerialise.fr/5035>
 - Pour le registre des PDA : <https://www.registre-dematerialise.fr/5036>
- Par mail à l'adresse suivante :
 - Pour le registre PLUi : enquete-publique-5035@registre-dematerialise.fr
 - Pour le registre des PDA : enquete-publique-5036@registre-dematerialise.fr
- Lors des permanences de la commission d'enquête mentionnées ci-après :

Commune	Adresse	Dates et horaires des permanences de la commission d'enquête	
		Date	horaire
BRANS	Mairie - 2 rue du bois	26/01/2024	10h00-12h00
COURTEFONTAINE	Mairie - 6 rue de l'église	24/01/2024	9h30 – 12h30
DAMMARTIN-MARPAIN	Mairie - 34 rue principale	22/01/2024	10h00 – 12h00
DAMPIERRE	Mairie - 4 place Arthur Gaulard	12/01/2024 07/02/2024	14h00 – 17h00 9h00 – 12h00
ETREPIGNEY	Mairie – 2 place de la Mairie	12/01/2024	10h00 – 12h00
EVANS	Mairie – 51 grande rue	12/01/2024	15h00 – 18h00
FRAISANS	Mairie - 1 place de la Mairie	08/01/2024 01/02/2024	14h30 – 17h30 14h00 – 17h00
GENDREY	Mairie - 7 rue Richebourg	09/01/2024	9h00 – 12h00
LA BARRE	Mairie - 3 rue de la Messotte	29/01/2024	16h00 – 18h00
LA BRETENIERE	Mairie - 15 rue Saint-Thiebaud	29/01/2024	9h00 – 12h00
LOUVATANGE	Mairie - 6 rue de la Libération	31/01/2024	10h00 – 12h00
MONTEPLAIN	Mairie - 40 rue des Marnières	1/02/2024	10h00 – 12h00
MONTMIREY-LA-VILLE	Mairie - 2 rue Alexis Millardet	26/01/2024	15h00 – 17h00
MONTMIREY-LE-CHÂTEAU	Mairie - 1 place de la Mairie	19/01/2024	15h00 – 17h00
MUTIGNEY	Mairie - 2 place de la Mairie	19/01/2024	10h00 – 12h00
OFFLANGES	Mairie - Place Charles-Boisseau	11/01/2024	10h00 – 12h00
ORCHAMPS	Mairie - 5 rue Neuve	26/01/2024 1/02/2024	14h00 – 16h30 14h00 – 16h30
OUGNEY	Mairie - 8 rue de l'école	9/01/2024	14h00 – 17h00
OUR	Mairie - 1 place de la Mairie	25/01/2024	10h00 – 12h00
PAGNEY	Mairie - 19 grande rue	17/01/2024	8h30 – 11h30
PLUMONT	Mairie - 2 rue de la forêt	25/01/2024	15h30 – 17h30
RANCHOT	Mairie - 19 grande rue	1/02/2024	9h00 – 12h00
RANS	Mairie - 2 rue des écoles	17/01/2024	14h00 – 17h00
ROMAIN	Mairie - 1 rue des perrières	11/01/2024	14h30 – 16h30
ROUFFANGE	Mairie - 2 rue du four	26/01/2024	9h30 – 11h30
SALANS	Mairie - 2 rue des Demoiselles	09/01/2024	14h00 – 17h00
SALIGNEY	Mairie - 7 rue principale	22/01/2024	15h00 – 18h00
SERMANGE	Mairie - 2 rue de l'église	8/01/2024	9h00 – 12h00
SERRE-LES-MOULIERES	Mairie - 5 rue de l'école	12/01/2024	9h30 – 11h30
TAXENNE	Mairie - 1 rue de la Liberté	19/01/2024	9h30 – 11h30
THERVAY	Mairie - 8 place des cygnes	17/01/2024	8h00 – 11h00
VITREUX	Mairie - 2 place de la Mairie	19/01/2024	14h00 – 17h00

Le rapport et les conclusions seront transmis au Président de la Communauté de Communes Jura Nord dans le délai d'un mois à compter de la date de clôture de l'enquête et tenus à la disposition du public au siège de la Communauté de Communes Jura Nord, dans chaque commune membre de la Communauté de Communes et sur le site internet de la collectivité pendant une durée d'un an à compter de la date de la clôture de l'enquête.

A l'issue de la procédure et au vu des conclusions émises par le commissaire enquêteur la collectivité organisatrice sera amenée à se prononcer par délibération sur l'approbation du plan local d'urbanisme intercommunal.

Fait à Dampierre, le 22 novembre 2023

M. Gérôme FASSETT
Président de la Communauté de Communes Jura Nord

